

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/? q=idweb:25-93602

Département(s) de publication : 06

Annonce nº 25-93602

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SAS Stade Niçois Rugby Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 89043688400013

Ville: Nice

Code postal: 06200

Groupement de commandes : Non **Département(s) de publication :** 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché: 25N0306 - PRESTATIONS DE COMMUNICATION ET ACHAT DE PLACES - STADE

NICOIS RUGBY - SAISON 2025 / 2026

Code CPV principal - Descripteur principal: 92621000

Type de marché: Services

Description succincte du marché: Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable - R.2122-3-3° portant diverses modifications du Code de la commande publique. Elle a pour objet: Le marché porte sur des prestations de communication et d'achats de places avec la SAS Stade Niçois Rugby. Les places sont destinées à être offertes aux agents de la Métropole, aux jeunes fréquentant les établissement scolaires du territoire et à diverses associations (secteurs social, éducatif, animation, sportif). Les prestations de communication doivent permettre à la Métropole, par la présence de son logo sur différents supports, de bénéficier de la visibilité du club pendant toute la saison.

Critères d'attribution : Le Prix

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'attributaire est la SAS Stade Niçois Rugby/STADE DES ARBORAS, 247 BOULEVARD DU MERCANTOUR, 06200 NICE/ mail : services@nissarugby.fr/Tél : 06 81 36 30 76/SIRET: 89043688400013. Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel au DQE de : 194 800,00 euros HT .Date de

conclusion du contrat :14/08/2025.Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévue à l'article L521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 30/06/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique 1/3 Route de Grenoble- LE CONNEXION- 06364 Nice Cedex 04-4ème étage Tél +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 mail : noura.fabre@nicecotedazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2025